

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SÉANCE DU JEUDI 14 MAI 2009

I - FINANCES :

1 – ACQUISITION D'UNE LICENCE IV :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité ;

- DECIDE d'acquérir cette licence IV de débit de boissons appartenant à Madame BALLOCH propriétaire de la Guinguette « Au fil de l'Eau » pour un montant de 6 000 €.
- DIT que la dépense est inscrite au budget primitif 2009, à l'article 651 – fonction 01.
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition.

2 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2009 AU COMITÉ DES FÊTES DE LA VILLE D'ESBLY :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité ;

- DECIDE décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 900 € au Comité des Fêtes de la ville d'ESBLY.
- DIT que la dépense sera inscrite à l'article 6574, fonction 025 et prélevée sur la ligne « DIVERS ».

3 – DOTATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2009 : AMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIS 2 RUE LOUIS BRAILLE :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité ;

- § Adopte le projet présenté par Madame le Maire.
- § Arrête les modalités de financement présenté ci-dessous et sollicite l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DDR au taux le plus élevé possible (80%).

NATURE DE LA DÉPENSE	DÉPENSE HT	PARTENAIRES FINANCIERS	TAUX	RECETTES
Aménagement de l'immeuble sis 2 Rue Louis Braille	235 000€	Subvention DDR 2009	80%	188 000€
		Fonds propres	20%	47 000€
	235 000€			235 000€

